

Royal biograph

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **61 (1923)**

Heft 16

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-217917>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

mière du soir les prés plantés de pommiers qui montent vers le Jorat.

Dans un vieux jardin deux ou trois roses fleuraient au bout des longues branches de rosiers non taillés; derrière j'entrevois une modeste maison à un seul étage avec une galerie à petites colonnes de bois un peu renflées au milieu, peintes en gris. Et devant toutes ces choses simples et cette vie paisible, je pensais à Jean-Jacques qui découvrit dans ce calme et cette simplicité une profonde vertu.

C'est ainsi que j'ai revu l'ancienne place d'armes où « M. le major » réunit un matin ses trois compagnies. Je l'imaginai, dans son habit rouge, debout sous le gros tilleul, persuadant à ses capitaines incertains et hésitants et qui demandaient à voir ses ordres de le suivre à Lausanne. Un peu plus loin, un dragon tenant les trois chevaux en main, les soldats en rangs attendaient, intrigués par ces mesures extraordinaires, sentant un petit frisson d'entreprise héroïque.

Ils sont partis de là pour délivrer le pays, tambours et fifres jouant.

Puis je suis entré dans la ville. On y répare bien un peu par-ci par-là, mais pas trop et Cully n'est point une ville « qui se développe ».

Les rues sont étroites contre le soleil; les maisons sont grises avec des contrevents déteints; il y a encore des fenêtres de magasin cintrées; au haut des maisons les « dômes », par où l'on hisse les fagots de sarments au grenier dans les journées claires de printemps, s'avancent pour regarder qui passe. Au-dessus des portes on voit des dates gravées dans la molasse : 1705, 1626, 1520 Jhésus Maria, en caractères gothiques; c'était avant la Réforme, dans le joli temps gai. On voit aussi les armoiries de Cully : au milieu d'une couronne de pampres une grosse grappe ronde avec des grains serrés, réguliers, et cette grappe se retrouve sur les portes des caves qui sont voutées et profondes comme des portes de cachots. Voici la fontaine avec une statue toute noire, tellement usée qu'elle a l'air d'une momie; un plaisant lui a mis une écharpe verte et blanche. Des femmes lavent; à côté, sous un petit platane, d'autres cardent la laine d'un matelas, des vieilles femmes cassées en deux, ratatinées, comme on n'en voit plus dans les villes modernes. Et là est la maison de Davel.

Elle est grise, tournée au nord; à ses petites fenêtres il y a des rideaux blancs qui se séparent, et derrière j'imaginai des chambres comme j'en connais dans nos villages, profondes, étroites, un peu sombres, un peu nues dans leur simplicité et pourtant intimes, avec quelques chaises rangées contre les parois, un bureau à pente marquée, une cheminée de molasse ou de bois et un fauteuil. C'est là que Davel écrivit son Manifeste, « durement », dit-il : « Autre n'en » a été qu'une continuation de malversations, » bamps et amendes exorbitantes, qui ont si fort » abattu et atterré tant bourgeois et habitants » qu'il est surprenant qu'on ait pu soutenir jus- » qu'aujourd'hui... Chaque année empire; d'où » cela est parvenu au plus outre de la plus per- » nicieuse domination », ce manifeste à la fois si élevé et si positif, par lequel notre pays a pris conscience des torts qu'il subissait et de ses droits. Et avec le manifeste, la lettre à Fribourg invoquant « l'équilibre des cantons ».

Humbles petites fenêtres derrière lesquelles cela fut pensé.

Près de là est l'église. Tout de suite on voit qu'elle a été reconstruite. Avec ses pierres d'un bleu dur, ses ardoises, son aspect correct et froid, elle reste étrangère au milieu des douces vieilles maisons; elle a l'air d'avoir été apportée tout droit de l'Ecosse, à l'époque du Réveil, qui fut notre seconde Réforme, venue du dehors comme la première, l'une raisonnable, l'autre mystique, toutes deux morales, sévères, guidées... Je ne me suis pas insurgé trop — la journée était toute d'harmonie — j'ai pensé que l'une et l'autre

elles ont formé un côté de notre caractère. Voici justement un homme qui passe avec la redingote des messieurs de nos petites villes, étroite aux épaules, toujours ouverte, un peu râpée, mais soigneusement brossée, un chapeau de paille, un pantalon un peu trop long; il a quelque chose de droit, de rangé, et de simple en même temps. Notaire, juge ou municipal, type de notre pays.

Et là-bas voici une autre figure de chez nous, un homme un peu lourd et un peu lent, le dos un peu arrondi, le nez gros et de petits yeux très clairs. On me dit que c'est un arrière-neveu de Davel et que la légende veut qu'il lui ressemble. Arrêté au bord de la rue, il cause avec une bonne femme de vendanges et de menus détails de la vie pratique, puis quand il la quitte et s'éloigne, il a tout à coup un air de se reprendre et d'être tout à soi et à sa vie intérieure, tant de sérieux et de dignité dans sa démarche que j'ai cru voir marcher devant moi le major lui-même.

N'est-ce pas ainsi en tous cas que nous devons nous le représenter, exemplaire parfait du Vaudois, positif et minutieux à une extrémité de son caractère et à l'autre rêveur et hautement idéaliste, avec un vide entre deux ? Ne devait-il pas marcher avec cette gravité et cette bonhomie et cette réserve que l'on sentait de sa vie intime, de sa « vocation » ? Un mot de lui me revenait : « Si j'avais résisté à ma vocation, j'aurais été *bourrelé* tout le temps de ma vie. » Quelle belle parole de scrupules, bien vaudoise ! Et ces mêmes scrupules l'empêchèrent de forcer le consentement du pays, l'obligèrent d'attendre la décision de Messieurs de Lausanne, l'obligèrent de se perdre. « J'aurais été *bourrelé* tout le temps de ma vie. » Cela explique bien, il me semble, à la fois la force et la faiblesse de notre pays qui n'a jamais osé la violence nécessaire pour se réaliser entièrement, pour être grand d'une grandeur autre que celle qui est morale.

Cependant j'étais revenu à la place d'armes au bord de l'eau; elle était maintenant vide, les gens étant rentrés dans les maisons, et s'assombrissait. Alors je suis entré aussi dans le petit café dont les fenêtres étaient éclairées, et dans l'arrière-salle, un peu « crue », j'ai trouvé d'autres types du pays : quatre messieurs qui faisaient une partie et mangeaient la friture de Cully et buvaient son vin dont on dirait que c'est de l'or. On ne voyait que les quatre dos courbés sur les assiettes, énormes, et ne saillaient des têtes rondes et court tondues, rien qu'un gros pli de chair sur la nuque. Les beaux coups de fourchettes et les beaux coups de vin, et de temps en temps les beaux coups de langue, car tout à coup une tête se levait, quand la patronne était venue s'asseoir au bas bout de la table, et alors partait quelqu'une de ces fortes gaudrioles anciennes, carabinées, saines et dont l'effet est sûr, et les rires secouaient les larges épaules jusqu'à ce que les larmes vinssent aux yeux.

Ah ! cela, c'était le Vaudois jovial, bon-vivant et bon enfant, le vieux fonds d'avant la Réforme, le vieux fonds naturel qui a duré et persisté à travers les réformes et les réveils. Il est de moitié dans notre histoire. Les deux capitaines de Davel s'écrivaient l'un à l'autre : Si vous prenez le parti d'agréer à M. le Major, je me flatte que ce sera une occasion qui me procurera l'avantage de boire avec vous et nos messieurs. »

Et maintenant les voilà, les deux types de notre pays, l'un réservé, rangé, scrupuleux, l'autre bon-vivant et joyeux compagnon; voilà la contradiction qui est au fond de notre peuple.

Mais une harmonie supérieure, pareille à celle qui, sur le lac, unissait la netteté positive des côtes de vignes et les détails des villages avec le vaste et léger espace de l'eau et des montagnes, rapproche et fond ensemble ces contrastes. Ces deux types qui semblent inconciliables, notre pays les concilie par des nuances délicates que nous sentons, et en tempérant l'un par l'autre il réussit à les rendre tous les deux plus aimables.

F. Chavannes.

Obéir. — C'est un régent qui le racontait. Son fils tout jeune était malade, condamné au lit. Il s'agitait sur sa couche, voulait se lever. Sa mère usait de son autorité pour l'obliger à rester couché.

— Ah ! non, maman, aujourd'hui, fiche-moi l'armistice ! lui dit-il.

Tout de même. — Ma fille as-tu dit à ce jeune homme que s'il veut t'épouser, il faut avant tout qu'il vienne me voir ?

— Oui, maman.

— Et que t'a-t-il répondu ?

— Qu'il l'avait déjà vue plusieurs fois, mais qu'il voulait m'épouser tout de même.



ASSOCIATION DES VAUDOISES

L'assemblée de Payerne.

L'assemblée, qui n'est pas publique, sera précédée d'un rapide historique de Payerne, dont a bien voulu se charger M. Albert Burmeister, professeur à Payerne.

À 13 heures, un repas en commun au Stand réunira les Vaudoises, qui peuvent apporter leurs provisions: elles trouveront au Stand soupe, salade aux pommes de terre et saucisson pour le prix modeste de fr. 2.20. La ration de soupe aux pommes de terre et poireaux, 50 centimes.

Après le diner, les Vaudoises visiteront la ville, l'Abbatiale, déposeront une couronne devant le monument des soldats morts pour la Patrie, chanteront devant l'Infirmier et se réuniront à 16 h. 30, au Stand, pour le thé (70 centimes).

Les Vaudoises qui ne peuvent faire le voyage à Payerne en un seul jour pourront coucher à Lausanne (en s'adressant par avance à Mme Mermod, villa d'Ossola, Ouchy) ou à Payerne (en s'adressant à Mme Yvonne Pouly, 21 av. de la Harpe, Lausanne).

Le Comité central espère que les Vaudoises seront très nombreuses dans la cité de la reine Berthe et leur recommande de s'inscrire le plus vite possible auprès de Mlle Nicodet, 2 av. de Rumine, Lausanne, et cela jusqu'au 10 mai.

Deuxième centenaire de la mort de Davel.

Les Vaudoises ne redoutant pas la longue marche et désireuses de participer au cortège du 24 avril qui se rendra à Vidy, sont conviées à Montbenon à 13 h. 30 (colonne 1). Une collation à prix modique sera servie après la cérémonie à l'Hôtel d'Angleterre, Ouchy.

Royal Biograph. — Le programme du Royal Biograph comporte cette semaine une superbe production artistique qui vient de faire fureur en Amérique et tout dernièrement à Paris: nous citons *Néron*, splendide film à grand spectacle, une page terrible et grandiose de l'histoire romaine. *Néron* est non seulement une reconstitution formidable, mais c'est un spectacle unique que toute la population de notre ville, grands et petits, doit connaître. Malgré l'importance de ce film, la direction du Royal Biograph a maintenu les prix ordinaires des places, afin que chacun puisse bénéficier de la représentation d'une œuvre grandiose.

DEMANDEZ PARTOUT
„Lug Cocktail“
L'AS DES APÉRITIFS
MARQUE DÉPOSÉE DISTILLERIE VALAISANNE S.A.
DICH SION

Noblesse
vermouth délicieux
SE BOIT GLACE G. 162 L.

N'oubliez pas que la Teinturerie Lyonnaise
Lausanne (Chamblande) vous nettoie et teint
aux meilleures conditions tous les vêtements
défranchis.

Pour la rédaction: J. MONNET.

J. BRON, édit. resp.

Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Bron.